

**DÉPARTEMENT DE LANGUES, LITTÉRATURES ET
CIVILISATIONS ANCIENNES**

**LICENCE MENTION LETTRES
PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

2^e ANNÉE



ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018-2019

Directeur du département : Hélène FRANGOULIS

Responsable administrative : Sabine DUCROCQ

Téléphone : 05.61.50.45.32

Fax : 05.61.50.37.91

Diplômes préparés :

➔ Licence Mention Lettres Parcours Lettres Classiques Parcours disciplines principale/associée

➔ Licence Mention Lettres Classiques Parcours avec complément français langue étrangère (FLE) - L3

Licence 2^e année Lettres Classiques

| | UE | CODES | INTITULÉS | H | NOTE | ECTS | SED |
|---|-----------------------|----------|--|------------|-----------|-----------|-----|
| 1^{er} S E M E S T R E | UE 301 | LC00301V | LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION LATINES 3 | 50 | 20 | 7 | ☒ |
| | UE 302/303 | LC00302V | LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION GRECQUES 3 | 50 | 20 | 7 | ☒ |
| | UE 304 | | DISCIPLINE ASSOCIÉE | 50 | 20 | 7 | |
| | UE 305 | LC00305V | ACCOMPAGNEMENT PROJET EN LANGUES ANCIENNES | 25 | 20 | 3 | ☒ |
| | UE 306 | | LANGUE VIVANTE OU OPTION | 25 | 20 | 3 | |
| | UE 307 | C2I0307V | FORMATION AU C2i : Compétences D1, D3 | 25 | 20 | 3 | |
| | <i>Total semestre</i> | | | 225 | | 30 | |
| 2nd S E M E S T R E | UE 401 | LC00401V | LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION LATINES 4 | 50 | 20 | 7 | ☒ |
| | UE 402/403 | LC00402V | LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION GRECQUES 4 | 50 | 20 | 7 | ☒ |
| | UE 404 | | DISCIPLINE ASSOCIÉE | 50 | 20 | 7 | |
| | UE 405 | LC00405V | ACCOMPAGNEMENT EN LANGUES ANCIENNES | 25 | 20 | 3 | ☒ |
| | UE 406 | | LANGUE VIVANTE OU OPTION | 25 | 20 | 3 | |
| | UE 407 | C1I0407V | FORMATION AU C2i : Compétences D2, D4, D5 | 25 | | 3 | |
| | <i>Total semestre</i> | | | 225 | | 30 | |
| TOTAL L2 | | | 400 | | 60 | | |

PRÉSENTATION DES SECTIONS

Présentation des sections

1. La section de grec

La section de grec compte trois enseignants titulaires (un professeur, deux maîtres de conférences dont une Habilitée à Diriger des Recherches). Nos champs de compétence couvrent l'ensemble du monde grec, de l'époque mycénienne à l'époque contemporaine. Outre nos tâches normales d'enseignement à des étudiants de Lettres classiques, de la Licence à la préparation de l'Agrégation, nous assurons des cours d'option de langue et de civilisation grecques adressés à l'ensemble des étudiants de l'UT2, ainsi que des cours de grec moderne, dans le cadre du LANSAD, jusqu'au niveau B2. Par ailleurs, notre section participe activement aux deux Masters Recherche ouverts aux titulaires de la Licence de Lettres Classiques (Master Mondes anciens et Master Lettres) ainsi qu'au Master Européen EMCC et au Master Métiers de l'Enseignement et de la Formation. La responsable de la section est Hélène Frangoulis.

2. La section de latin

La section de latin compte sept enseignants titulaires (deux professeurs, cinq maîtres de conférences). Elle assure les enseignements obligatoires et optionnels de latin du cursus de Lettres Classiques et de Lettres Modernes, ainsi que la préparation aux épreuves de latin des Agrégations d'italien et d'espagnol. Elle propose aussi un certain nombre d'UE pour des publics spécifiques (Etudes théâtrales, Agrégations d'italien et d'espagnol), ainsi que des options ouvertes à l'ensemble des filières de l'Université (civilisation latine, mythologie grecque, mythes et récits bibliques). Elle est également impliquée dans le Master Lettres et dans le Master Mondes anciens, ainsi que dans le Master européen et dans le Master Métiers de l'Enseignement et de la Formation. Elle propose en outre, seule ou en partenariat avec les autres sections du Département, des cycles de conférences dans le cadre de l'Université du Temps Libre. Les responsables de la section sont Jean-Christophe Courtil et Régis Courtray.

3. La section de philologie

La section de philologie, unique en France, propose aux étudiants des enseignements en linguistique ancienne de la Licence à l'Agrégation de grammaire. Elle regroupe deux enseignants - maîtres de conférences Habilités à Diriger des Recherches, dont les compétences couvrent la grammaire comparée (l'indo-européen, le grec ancien, le latin) ainsi que les divers domaines des langues anciennes (la phonologie, la morphologie et la syntaxe). Outre les enseignements obligatoires de la Licence 1 à 3, la section de philologie propose des cours de sanskrit. Notre section participe également au Master Lettres et au Master Mondes anciens. La responsable de la section est Olga Spevak.

POURQUOI ÉTUDIER LES LANGUES ANCIENNES À L'UNIVERSITÉ TOULOUSE - Jean Jaurès

Pourquoi étudier les Langues anciennes à l'Université Toulouse - Jean Jaurès ?

Essentiellement pour trois raisons : les débouchés, les compétences acquises, et les conditions de travail.

1. Les débouchés

Les études de Langues Anciennes offrent des débouchés plus diversifiés qu'on ne le pense généralement, et dont certains présentent des garanties de succès et de sécurité professionnelle particulièrement sérieuses.

a) Les débouchés directs

- Les étudiants peuvent passer les concours de recrutement de l'enseignement secondaire (Capes de Lettres, option Lettres classiques ou Lettres modernes, à la fin du Master 1 ; Agrégation de Lettres Classiques ou modernes après un master 2). Pour le CAPES de Lettres Classiques, les taux de succès sont très élevés : il s'agit donc d'une filière hautement professionnalisante. Pour l'Agrégation de Lettres Modernes, l'épreuve de langue ancienne (latin ou grec) s'avère souvent "payante" pour les candidats sérieux et assidus.

- A Bac + 8 (après un Doctorat), les étudiants peuvent passer les concours de recrutement de l'enseignement supérieur pour devenir enseignants-chercheurs.

b) Les débouchés indirects

Les étudiants de Lettres Classiques ou Modernes peuvent passer les concours de Professeur des Ecoles, Conseiller Principal d'Education, Conseiller d'Orientation, ainsi que le concours de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (débouchés: Conservateur d'Etat, Bibliothécaire d'Etat). Ils peuvent aussi passer des concours territoriaux (Bibliothécaire Territorial, Agent Qualifié du Patrimoine) ainsi que le concours d'Ingénieurs Techniques de Recherche et de Formation.

Moyennant un complément de formation, ils peuvent préparer un Master Métiers du Livre ou un Master de Sciences Politiques ou intégrer une école de Journalisme.

Les anciens étudiants de Langues Anciennes sont aussi très appréciés dans le monde de l'entreprise et de la finance en raison des compétences spécifiques que développent ces enseignements.

2. Les compétences

Les études de Langues anciennes développent à un degré particulièrement élevé trois séries de compétences : maîtrise du discours, maîtrise de la pensée, maîtrise de la culture.

a) Maîtrise du discours. À un triple niveau :

- maîtrise de la langue (de la grammaire par le biais de l'étude de langues à structure complexe, et de l'orthographe par le biais de l'étymologie) ;

- maîtrise du vocabulaire (acquisition d'un vocabulaire riche et nuancé par l'exercice de la version, souci de précision dans le choix des mots) ;

- maîtrise de la rhétorique et de l'argumentation, à la fois par la pratique (entraînement à l'exposé oral) et par l'exemple (étude abondante de textes d'orateurs).

b) Maîtrise de la pensée

- apprentissage de la structuration et de la hiérarchisation de la pensée (par le décortiquage des structures grammaticales et l'étude littéraire des procédés de composition) ;
- acquisition de l'esprit d'analyse et de synthèse par la gymnastique de la version (décomposition des éléments de l'énoncé et saisie globale du sens de l'ensemble) ;
- développement des capacités d'attention et de concentration sur la longue durée.

c) Maîtrise de la culture - c'est-à-dire de l'art de mettre en relation ses connaissances de façon pertinente

- mettre en relation passé et présent (remonter à l'origine des mythes, des idées, des institutions, des formes de pensée ou d'expression pour mieux comprendre les fondements de notre culture et de notre identité) ;
- mettre en relation différentes branches du savoir par une approche pluridisciplinaire des textes (aspects littéraires, idéologiques, religieux, historiques...) ;
- mettre en relation diverses civilisations et cultures (penser les interactions culturelles entre les civilisations de l'Antiquité : grecque et romaine, mais aussi celtique, orientale, égyptienne...).

3. Les conditions de travail

- Un bon taux d'encadrement. Douze enseignants-chercheurs et trois doctorants sous contrat pour un effectif étudiant à taille humaine (environ une dizaine d'étudiants assidus par année et par niveau). Conséquences : un suivi personnalisé de haute qualité, une disponibilité et une attention de tous les instants du personnel enseignant et administratif, et à la clé, un taux de succès en Licence parmi les meilleurs de l'Université.
- Une bonne continuité pédagogique avec le Lycée (régularité du travail, prise en compte des diversités de niveaux) facilitant l'acquisition progressive de l'autonomie sans rupture brutale.
- Au-delà des cours : une solide tradition de recherche de haute qualité de l'UT2J dans le domaine de l'Antiquité. Des équipes de recherche importantes et dynamiques, de riches programmes de colloques et de conférences, une bibliothèque bien fournie.
- Une ambiance conviviale et sympathique (pots, visites culturelles...).

RENSEIGNEMENTS UTILES

Service d'enseignement à distance :

Le SED offre la possibilité à un étudiant inscrit à l'UT2J, de préparer à distance un diplôme complet de l'université: Licence (L1 L2 L3), Master (1 et 2), Diplôme Universitaire (DU), un DAEU A (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

L'étudiant peut également s'inscrire à quelques enseignements (UE) du diplôme préparé ou en tant qu'auditeur libre.

Le SED permet aux étudiants non bacheliers de préparer un DAEU A organisé par la formation continue. Ce diplôme permettra ensuite de poursuivre un parcours universitaire.

Accueil - Information :

Claudine LEPORT, Accueil bâtiment le Gai Savoir Tél. : 05.61.50.48.52.

Secrétariat:

Heures d'ouverture : de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Sabine DUCROCQ, Bât. Le Gai savoir, Porte 078. Tél. : 05.61.50.45.32.

Courriel : sabine.ducrocq@univ-tlse2.fr

Transfert - Bourses :

Sandra SANNAC, Bât. Le Gai savoir, Porte 066. Tél. : 05.61.50.37.83.

Courriel : sandra.sannacl@univ-tlse2.fr

Bibliothèque d'UFR : Centre de ressources Lettres, Arts, Philosophie (CLAP)

Vous y trouverez des livres, bandes dessinées, périodiques, CD, dossiers...

Consultation sur place ou prêt à domicile.

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi,

De 08 h 30 à 18 h.

Responsable : Emmanuel SAUBION Tél. : 05.61.50.48.01.

Bibliothèque Universitaire Centrale :

Elle fait partie du réseau des BU toulousaines, son site est accessible depuis tout poste connecté à Internet : <http://bu-centrale.univ-tlse2.fr>.

Enseignant référent :

Dans le Département de Langues anciennes, un enseignant référent est là pour accueillir de manière privilégiée les étudiants, assurer un lien avec l'équipe pédagogique et favoriser la connaissance mutuelle entre les étudiants des différentes années de Licence.

Son rôle est d'aider notamment les étudiants de L1 à mieux comprendre le système universitaire (rythme à suivre, examens, élections...), à prendre conscience des exigences disciplinaires et à organiser leur travail. Il exerce, en

particulier, une vigilance à l'égard des étudiants rencontrant des difficultés dans leur année universitaire.

L'enseignant référent est Anne-Hélène KLINGER-DOLLÉ, dont voici l'adresse : dolle@univ-tlse2.fr

Tutorat Lettres classiques :

Le tutorat, aide personnalisée proposée par des étudiants de Lettres Classiques plus avancés dans leur cursus, est gratuit et n'exige pas d'inscription préalable. Il est mis en place par les tuteurs au profit des étudiants de L1 et si besoin de L2. L'heure et le lieu des séances seront affichés régulièrement tout au long de l'année.

Salles de cours :

Elles sont situées dans le bâtiment « Le Gai savoir » ; GA062 (au RDC), GA124, GA103, GA143, GA123, GA101, GA115 (au 1^{er} ETAGE)

Bureaux de la directrice et des enseignants :

Ils sont situés au :

Rez de chaussée : Bureau de la directrice porte 079

Au 2^{ème} étage : Bureaux des enseignants 203, 206, 207, 212, 210

Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de la Promotion de la Santé de l'UTM (SIMPPS) :

Secrétariat : 05.61.50.41.41.

Infirmière : 05.61.50.38.61.

Assistante sociale :

Véronique VIDAL. Tél. : 05.61.50.41.41 ou 05.61.50.24.43.

Courriel : veronique.vidal@simpps-toulouse.fr.

Nous espérons que cette brochure vous aidera à mieux connaître votre département et à mieux organiser votre parcours universitaire.



Arrêté de l'Administrateur Provisoire en date du 24 mai 2018

Activités pédagogiques 2018-2019

du 03 septembre 2018 au 30 juin 2019¹

Le calendrier des activités de prérentrée sera précisé sur le site web de l'université.

1^{er} semestre

du 08 octobre 2018 au 20 janvier 2019

- **Suspension des activités pédagogiques :**
Du 22 décembre 2018 au soir au 07 janvier 2019 au matin
- **Examens semestre 1 :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)
Du 07 janvier 2019 au 19 janvier 2019²

2^{ème} semestre

du 21 janvier 2019 au 20 mai 2019

- **Suspension des activités pédagogiques :**
Du 02 mars 2019 au soir au 11 mars 2019 au matin
Du 20 avril 2019 au soir au 06 mai 2019 au matin
- **Examens semestre 2 :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)
Du 06 mai 2019 au 20 mai 2019²

Session 2 (semestres 1 et 2 – contrôle continu et contrôle terminal)

du 03 juin 2019 au 29 juin 2019

- **Dispositif de soutien semestre 1 :** du 03 juin 2019 au 08 juin 2019
- **Dispositif de soutien semestre 2 :** du 11 juin 2019 au 15 juin 2019
- **Examens écrits :** du 17 juin 2019 au 29 juin 2019²

Contenu des enseignements pour 2018-2019 :

Licence 2 de Lettres Classiques

1^{er} SEMESTRE

UE 301 : LC00301V

LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION LATINES 3

SED : OUI

Responsable : M. Paul FRANÇOIS

Cette U. E. vise à consolider et développer les connaissances acquises pendant la première année universitaire.

Exclusivement consacrée au domaine latin (langue, littérature, civilisation et linguistique), elle comprend trois ensembles. Les **quatre heures de cours hebdomadaires** (cinquante heures pour le semestre) se répartissent ainsi entre version (une heure), programme d'auteurs (deux heures) et philologie (une heure).

Deux niveaux sont proposés, mais pour la version uniquement : les cours sur auteurs et les cours de philologie sont communs. Le niveau débutant s'adresse aux étudiants qui ont commencé l'apprentissage de la langue latine en première année de licence de Lettres Classiques. Ceux qui étaient débutants en L1 restent débutants en L2 ; ceux qui étaient inscrits dans le niveau « confirmés » en L1 le sont encore en L2.

VERSION LATINE

— Pour les débutants, le cours consiste en une initiation aux méthodes de traduction et en un approfondissement de la grammaire latine.

— Pour les confirmés, il s'agit d'améliorer les connaissances grammaticales et la méthode de traduction.

Les textes de version (comme d'ailleurs ceux du programme) sont l'occasion d'aborder l'histoire littéraire, les genres littéraires, les procédés d'expression, l'histoire générale, les institutions, la civilisation... Les exercices écrits de version proprement dite alternent avec des mises au point grammaticales et un entraînement oral sous forme de préparations ou de traductions improvisées. Cet ensemble d'exercices permet d'aborder des textes d'époques, d'auteurs et de genres divers.

PROGRAMME D'AUTEURS

Une heure hebdomadaire pour chacun des deux auteurs retenus, un prosateur et un poète : traduction et commentaire.

En 2018-2019, le programme portera sur des extraits de Virgile, *Enéide* livre 2 (Paul FRANÇOIS) et de Sénèque, *Lettres à Lucilius* (Jean-Christophe COURTIL).

Une **bibliographie** est proposée par les enseignants en début de semestre. Celle qui concerne les textes au programme varie bien sûr avec celui-ci et sera donnée lors du premier cours. On peut conseiller ici quelques ouvrages généraux.

Pour les **débutants** :

Grammaire latine : Les étudiants continueront leur apprentissage au travers du manuel de S. DELÉANI Simone DELÉANI, *Initiation à la langue latine et à son système. Manuel pour les grands débutants*, Paris, Armand Colin

Dictionnaire : Il est demandé aux étudiants de se procurer un dictionnaire de latin, de préférence le *Grand Gaffiot*, Paris, Hachette.

Pour les **confirmés** (il s'agit pour la plupart de livres de consultation ponctuelle dont seuls les deux premiers sont à posséder personnellement) :

F. GAFFIOT, *Dictionnaire latin-français* (nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de P. FLOBERT, avec le titre *Le grand Gaffiot*), Paris, Hachette ;

A. ERNOUT & F. THOMAS, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck (les étudiants continueront par ailleurs à utiliser la grammaire qu'ils avaient dans l'enseignement secondaire ou en première année).

Pour **tous** :

Un ouvrage portant sur la littérature latine, par exemple :

J. BAYET, *Littérature latine*, Paris, A. Colin (coll. « U ») ;

H. ZEHNACKER & J.-C. FREDOUILLE, *Littérature latine*, Paris, PUF (coll. « 1^{er} cycle ») ;

R. MARTIN & J. GAILLARD, *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan-Scodel. Ces trois livres sont essentiellement destinés à une consultation ponctuelle, mais on pourra lire dans son entier le bref ouvrage de J. GAILLARD, *Approche de la littérature latine* (éditeur Armand Colin).

Un ouvrage portant sur l'histoire romaine, par exemple :

M. BORDET, *Précis d'histoire romaine*, Armand Colin (coll. « U »).

M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, PUF (coll. « Premier cycle »).

Y. PERRIN & Th. BAUZOU, *De la cité à l'Empire : histoire de Rome*, Ellipses (coll. « Universités-Histoire »).

J.-P. MARTIN, A. CHAUVOT, M. CÉBEILLAC-GERVASONI, *Histoire romaine*, Armand Colin (coll. « U »).

Un ouvrage portant sur la civilisation, comme :

J.-C. FREDOUILLE, *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Larousse (acquisition

personnelle conseillée) ;
G. HACQUARD, J. DAUTRY, O. MAISANI, *Guide romain antique*, Hachette
(acquisition personnelle conseillée) ;
Catherine SALLES, *L'Antiquité romaine*, Larousse (coll. « In extenso »).

PHILOLOGIE

Enseignante : O. SPEVAK

Le programme de philologie comporte deux parties : d'abord, la phonologie et la morphologie, ensuite, la syntaxe.

1) Phonétique et Morphologie

Des bases de phonétique ont été données au cours de Licence 1. Ce sujet sera approfondi

Le programme comporte deux parties :

- 1) phonologie (premier semestre) : étude des principales lois d'évolution des phonèmes, de l'indo-européens supposé au latin classique ;
- 2) morphologie (second semestre) : histoire et évolution de la forme des désinences nominales et de suffixes en latin.

Bibliographie :

Il n'y a, en français, aucun manuel récent de philologie latine ou grecque.
BALDI, Philip, *The Foundations of Latin*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, 1999.
MONTEIL, Pierre, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris : Nathan, 1979.

2) Syntaxe

Ce cours comprend l'étude de la syntaxe des cas, d'un point de vue à la fois synchronique (fonctionnement des cas en latin classique) et diachronique (recherche des origines indo-européennes de ce fonctionnement). Au premier semestre, on étudiera l'emploi du nominatif, de l'accusatif et du vocatif en latin. Des exercices d'entraînement accompagnent l'exposé théorique.

Bibliographie :

ERNOUT, Alfred - THOMAS, François (1953), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
LAVENCY, Marius (1997²), *VSVS : Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

Contrôle des connaissances de l'UE

Chacune des trois parties composant l'U. E. fait l'objet d'une évaluation propre, selon la proportion suivante : version 40%, auteurs 30%, philologie 30%.

Régime contrôle continu

- Version : une épreuve finale de deux heures interviendra pour 75% de la note ; les 25% restants feront l'objet d'un contrôle continu, selon des modalités propres à chaque enseignant, précisées en début de semestre.

- Auteurs : épreuve orale portant (par tirage au sort le jour même) sur l'une des deux œuvres au programme.

- Philologie : Une épreuve écrite de 1 h.

Régime examen terminal

- Version en deux heures.

- Auteurs : épreuve orale portant (par tirage au sort le jour même) sur l'une des deux œuvres au programme.

- Philologie : 1 épreuve écrite de 1 h.

UE 302/303 : LCO0302V

LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION GRECQUES 3 SED : OUI

PARTIE GRECQUE

Responsable : Valérie VISA-ONDARÇUHU (Grec)

Cours de version grecque, cours de thème grec et cours d'auteur.

La finalité des cours techniques, version et thème, est d'acquérir, dans une progression continue, les connaissances nécessaires à une bonne traduction des textes.

Le cours de version grecque est assuré par Théo MILLAT CARUS.

Le cours de thème grec est assuré par Valérie VISA-ONDARÇUHU. Il a pour base une révision systématique des éléments de morphologie et de syntaxe acquis en initiation de première année, avec approfondissement et prolongement de l'apprentissage de la langue. L'exercice de thème proposé est un thème grammatical d'imitation, phase préparatoire au thème littéraire enseigné en Licence 3.

Bibliographie :

Dictionnaire Français-Grec (par un groupe de professeurs agrégés des lycées de Paris), Hatier ou L. FEUILLET, *Lexique Français-Grec*, Belin.

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec-Français*, Hachette,

ou

V. MAGNIEN - M. LACROIX, *Dictionnaire Grec-Français*, Belin.

E. RAGON, A. DAIN, J. DE FOUCAULT, P. POULAIN, *Grammaire grecque*, J. de Gigord,

ou J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses.

M. LEJEUNE, *Précis d'accentuation grecque*, Hachette.

A. LEBEAU, *Le thème grec*, Ellipses.

Le cours d'auteur est assuré par Valérie VISA-ONDARÇUHU. Un programme est proposé chaque année avec pour base des extraits d'une œuvre en prose attique classique, qu'il s'agit de traduire et de commenter. Le cours a pour premier objectif d'approfondir la compréhension et la connaissance de l'œuvre mise au programme, et pour second objectif de contribuer, en lien avec les cours de version, à l'acquisition d'une culture littéraire grecque.

Programme 2018-2019 S1 : Lysias, *Contre Ératosthène*, § 4-23.

Le *Contre Ératosthène* fait partie des discours de Lysias édités avec traduction aux Belles Lettres :

- édition avec traduction par L. Gernet et M. Bizos, *Lysias. Discours* (tome 1), Collection des Universités de France (dite « Budé »), Paris, 1955.
- l'ouvrage se trouve chez le même éditeur dans une collection de poche (Classiques en poche, n°101), Paris, 2010, avec une introduction et des notes par Ch. Orfanos.

Vous pouvez également travailler le texte à partir de l'ouvrage de L. Bodin, *Extraits des orateurs attiques*, Paris, Classiques Hachette, 1910, qui comporte des notes susceptibles de vous aider.

Les éléments essentiels de la vie de Lysias qui concernent le *Contre Ératosthène*, ainsi que le contexte historique, sont rassemblés de manière synthétique dans l'introduction de Ch. Orfanos ; ils doivent être connus.

Pour une mise au point sur la rhétorique, outre l'introduction des ouvrages ci-dessus, vous pouvez consulter le livre de L. Pernot, *La Rhétorique dans l'Antiquité* (Poche Références, n° 553), Paris, 2000.

Enfin, si vous souhaitez élargir vos connaissances sur le contexte historique (période de la tyrannie des Trente), plusieurs ouvrages sont à votre disposition, dont :

M.-C. Amouretti-F. Ruzé, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 1990.

E. Lévy, *La Grèce au V^e siècle*, Paris, Points Histoire, 1995.

PARTIE PHILOGIE GRECQUE

Enseignante : O. SPEVAK

Le programme de philologie comporte deux parties : d'abord, la phonologie et la morphologie, ensuite, la syntaxe.

1) Phonétique et Morphologie

Des bases de phonétique ont été données au cours de Licence 1. Ce sujet sera approfondi

Le programme comporte deux parties :

- 1) phonologie (premier semestre) : étude des principales lois d'évolution des phonèmes, de l'indo-européens supposé au grec classique ;
- 2) morphologie (second semestre) : histoire et évolution de la forme des désinences nominales et de suffixes en grec.

Bibliographie :

Il n'y a, en français, aucun manuel récent de philologie latine ou grecque. Le seul qui ne soit pas trop dépassé est celui de Michel Lejeune, mais il s'agit d'un vrai travail de recherche, donc d'un abord un peu difficile.
LEJEUNE, Michel (1955), *Traité de phonétique grecque*, Paris, Klincksieck.
CHANTRAINE, Pierre (1947), *Morphologie historique du grec*, Paris, Klincksieck.

2) Syntaxe

Ce cours comprend l'étude de la syntaxe des cas, d'un point de vue à la fois synchronique (fonctionnement des cas en latin classique) et diachronique (recherche des origines indo-européennes de ce fonctionnement). Au premier semestre, on étudiera l'emploi du nominatif, de l'accusatif et du vocatif en latin. Des exercices d'entraînement accompagnent l'exposé théorique.

Bibliographie :

HUMBERT, Jean (1960³), *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck.
BIZOS, Marcel (1955³), *Syntaxe grecque*, Paris, Vuibert.

Contrôle des connaissances :

Chacune des trois parties composant l'U. E. fait l'objet d'une évaluation propre, selon la proportion suivante : version 40%, auteurs 30%, philologie 30%.

Régime contrôle continu

- Version : une épreuve finale de deux heures interviendra pour 75% de la note ; les 25% restants feront l'objet d'un contrôle continu, selon des modalités propres à chaque enseignant, précisées en début de semestre.

- Auteurs : épreuve orale portant (par tirage au sort le jour même) sur l'une des deux œuvres au programme.

- Philologie : Une épreuve écrite de 1 h.

Régime examen terminal

- Version en deux heures.

- Auteurs : épreuve orale portant (par tirage au sort le jour même) sur l'une des deux œuvres au programme.

- Philologie : 1 épreuve écrite de 1 h.

| |
|---|
| UE 304 : DISCIPLINE ASSOCIÉE (LETTRES MODERNES, HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART, DOCUMENTATION, PHILOSOPHIE, PROFESSORAT DES ECOLES) SE RENSEIGNER DANS LES DIVERS COMPOSANTES |
|---|

Le monde grec : repères spatiaux et repères temporels

Responsable : Emmanuel Golfín (emmanuel.golfín@outlook.fr)

Objectif du cours

A l'issue de la licence, les étudiants de Lettres classiques qui souhaitent poursuivre en master recherche ont le choix entre le Master Lettres et le Master Mondes Anciens ou même l'European Master in Classical Culture (EMCC). En vue de permettre aux étudiants qui en auraient le désir une orientation aisée vers les Sciences de l'Antiquité et les métiers qui leur sont liés, cette UE a donc pour objectif de présenter un tableau du monde grec dans son cadre à la fois géographique et historique, tant en Orient qu'en Occident, des origines jusqu'à Alexandre le Grand.

Programme 2018-2019 :

La civilisation minoenne et mycénienne ; la Grèce archaïque ; la Grèce classique. L'époque classique (V^e-IV^e siècles) sera privilégiée avec comme thèmes étudiés la démocratie athénienne aux V^e et IV^e siècles, Sparte, les guerres médiques, l'hégémonie athénienne, la guerre du Péloponnèse, les hégémonies lacédémonienne et thébaine jusqu'à la soumission de la Grèce à la Macédoine.

L'histoire de la Grèce hellénistique, de l'après Alexandre jusqu'à la conquête romaine, sera exposée si le temps imparti le permet, mais ne sera pas au programme de l'examen.

De nombreux documents, cartes et plans seront fournis.

Bibliographie**Ouvrages indispensables :**

CABANES (Pierre), *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Paris, Armand Colin, Cursus, 1992 (réédition en 2013).

LEVEQUE (Pierre), *L'Aventure grecque*, Paris, Armand-Colin, 1964 (déjà ancien, mais qui demeure très valable et très agréable à lire). Le livre a paru depuis dans la collection Le livre de poche (1997).

Ouvrages complémentaires :

AMOURETTI (Marie-Claire) et RUZE (Françoise), *Le Monde grec antique*, Paris, Hachette, 1990 (coll. Hachette Supérieur), nombreuses rééditions.

KAPLAN (M.), dir. et RICHER (N.), coord., *Le Monde grec*, Paris, Bréal, 1995.

MORKOT (Robert), *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Autrement, 1999.

MOSSE (Claude) et SCHNAPP-GOURBEILLON (Annie), *Précis d'histoire grecque*, Paris, Armand-Colin, 1990 (coll. U).

ORRIEUX, (Claude) et SCHMITT-PANTEL (Pauline), *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995 (Collection Premier Cycle).

Cette bibliographie tient lieu de cours et suffit amplement pour préparer l'examen. Les deux premiers ouvrages donnent une bonne information de base et doivent être impérativement mémorisés. Mais ils ne sont pas pour autant exhaustifs et peuvent donc être utilement complétés par l'un ou l'autre des cinq ouvrages mentionnés.

Modalités d'examen :

Un écrit de deux heures, du type question(s) de cours, sans document autorisé.

UE 306 :
LANGUE VIVANTE OU OPTION

UE 307 : C2I0307V Formation au C2i Compétences D1, D3
C2i



2nd SEMESTRE

UE 401 : LC00401V
LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION LATINES 4
SED : OUI

PARTIE LATINE

Responsable

M. Paul FRANÇOIS

PARTIE VERSION ET LITTÉRATURE LATINE

Poursuite du programme du 1^{er} semestre (cf. LC00301V)

PARTIE PHILOGIE LATINE

Enseignante : O. SPEVAK

Le programme de philologie comporte deux parties : d'abord, la phonologie et la morphologie, ensuite, la syntaxe.

1) Phonétique et Morphologie

Poursuite du programme du 1^{er} semestre (cf. LC00301V).

2) Syntaxe

Au second semestre, on étudiera l'emploi du génitif, du datif et de l'ablatif en latin. Des exercices d'entraînement accompagnent l'exposé théorique.

Bibliographie

ERNOUT, Alfred - THOMAS, François (1953), *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
LAVENCY, Marius (1997²), *VSVS : Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

Contrôle des connaissances :

Chacune des trois parties composant l'U. E. fait l'objet d'une évaluation propre, selon la proportion suivante : version 40%, auteurs 30%, philologie 30%.

Régime contrôle continu

- Version : une épreuve finale de deux heures interviendra pour 75% de la note ; les 25% restants feront l'objet d'un contrôle continu, selon des modalités propres à chaque enseignant, précisées en début de semestre.

- Auteurs : épreuve orale portant (par tirage au sort le jour même) sur l'une des deux œuvres au programme.

- Philologie : Une épreuve écrite de 1 h.

Régime examen terminal

- Version en deux heures.

- Auteurs : épreuve orale portant (par tirage au sort le jour même) sur l'une des deux œuvres au programme.

- Philologie : 1 épreuve écrite de 1 h.

| |
|-----------------------|
| UE 402/403 : LC00402V |
|-----------------------|

| |
|--|
| LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION GRECQUES 4 |
|--|

| |
|-----------|
| SED : OUI |
|-----------|

PARTIE GRECQUE

Responsable : Valérie VISA-ONDARÇUHU (Grec)

Cours de version grecque, cours de thème grec et cours d'auteur.

La finalité des cours techniques, version et thème, est d'acquérir, dans une progression continue, les connaissances nécessaires à une bonne traduction des textes.

Le cours de **version grecque** est assuré par Théo MILLAT-CARUS.

Le cours de **thème grec** est assuré par Valérie VISA-ONDARÇUHU. Il a pour base une révision systématique des éléments de morphologie et de syntaxe acquis en initiation de première année, avec approfondissement et prolongement de l'apprentissage de la langue. L'exercice de thème proposé est un thème

grammatical d'imitation, phase préparatoire au thème littéraire enseigné en Licence 3.

Bibliographie

Dictionnaire Français-Grec (par un groupe de professeurs agrégés des lycées de Paris), Hatier ou L. FEUILLET, *Lexique Français-Grec*, Belin.

A. BAILLY, *Dictionnaire Grec-Français*, Hachette,
ou

V. MAGNIEN - M. LACROIX, *Dictionnaire Grec-Français*, Belin.

E. RAGON, A. DAIN, J. DE FOUCAULT, P. POULAIN, *Grammaire grecque*, J. de Gigord,

ou J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses.

M. LEJEUNE, *Précis d'accentuation grecque*, Hachette.

A. LEBEAU, *Le thème grec*, Ellipses.

Le cours d'**auteur poésie** est assuré par Bénédicte CHACHUAT. Le programme sera communiqué ultérieurement.

PARTIE PHILOGIE GRECQUE

Enseignante : O. SPEVAK

Le programme de philologie comporte deux parties : d'abord, la phonologie et la morphologie, ensuite, la syntaxe (voir contenu du 1^{er} semestre)

| |
|--|
| UE 404 : DISCIPLINE ASSOCIÉE (LETTRES MODERNES, HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART, DOCUMENTATION, PHILOSOPHIE, PROFESSORAT DES ECOLES SE RENSEIGNER DANS LES DIVERS COMPOSANTES |
|--|

| |
|--|
| UE 405 : LC00405V REPERES D'HISTOIRE ROMAINE |
|--|

| |
|-----------|
| SED : OUI |
|-----------|

Enseignant : F. RIPOLL

Objectifs et principes de l'UE :

Dans le cadre des compétences disciplinaires complémentaires, ce cours vise à donner aux étudiants de Lettres Classiques des éléments de repérage historique susceptibles d'apporter un complément d'éclairage aux cours de langue et littérature latines des UE fondamentales. Il ne vise pas une étude continue et exhaustive de l'Histoire romaine sur la longue durée, mais procède par « coups de projecteur » sur les périodes les mieux représentées dans les textes littéraires de la période classique du point de vue de leur sujet et/ou de leur date de

rédaction. Seront ainsi abordées : les origines de Rome, la Seconde Guerre Punique, la fin de la République et les débuts du Principat.

Bibliographie indicative

M. LE GLAY, J.-L. VOISIN, Y. LE BOHEC, *Histoire romaine*, Coll. Premier Cycle, P. U. F., Paris, 1991.

J.-C. LACAMP, *La République romaine. Des années d'or à l'âge de sang*, Ellipses, Paris, 2013.

F. HINARD (dir.), *Histoire romaine, tome I. Des origines à Auguste*, Fayard, Paris, 2000.

Contrôle des connaissances :

Une épreuve écrite de deux heures.

| |
|--------------------------------------|
| UE 406 : LANGUE VIVANTE OU OPTION |
|--------------------------------------|

Poursuite de la langue vivante, dans la continuité du 1^{er} semestre de la Licence 2.

| |
|--|
| UE 407 : C2I0307V Formation au C2i Compétences D2, D4, D5 C2i |
|--|